

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION À 18H45 LE 4 JUILLET 2016
Sur le projet de résolution PPCMOI 01-16

Un contribuable demande des informations sur le projet de résolution. Il lui est expliqué que ce projet ne change en rien le zonage actuel de la municipalité mais prévoit spécifiquement l'aménagement d'un service administratif dans une résidence. Le conseil municipal a travaillé en collaboration avec Postes Canada pour le maintien de son bureau de poste.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ordinaire le quatrième jour de juillet deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église East Hereford, étant la septième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Steve Isabelle, conseiller
Clément Roy, conseiller
Mme Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller
Mmes Linda McDuff, conseillère
Isabelle Filion, conseillère

Un citoyen est présent.

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

16-07-119 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-120 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 juin 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 6 juin 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu qu'il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Rien à signaler

Maire et aqueduc (Richard Belleville)

Aqueduc : deux rapports sont déposés, 3 978g/j en mai et 4 102g/j en juin.
Conseil des maires
Tournoi de golf du maire de la ville de Coaticook
AGA de Forêt Hereford inc. : bonne santé financière.

Centre de tri : mouvement de grève

Réseau routier (Steve Isabelle)

Gravier sur le chemin Owen et élargissement des entrées sur les chemins Bolton et Kérouac afin de permettre le virage des camions suite aux opérations forestières. Fauchage à venir.

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Rencontre du comité église-communauté : discussion sur la vente de l'église et du presbytère ainsi que l'organisation d'un méchoui le 4 septembre prochain.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Fête des voisins : bonne participation
Finalisation du sentier des aînés
Tournoi à Rosco à venir.

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Cinémomètre ce mois-ci.

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Rien à signaler

16-07-121 - Délégation à l'Expo de la Vallée de la Coaticook

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion, résolu de déléguer le maire Richard Belleville au cocktail d'ouverture de l'Expo de la Vallée de la Coaticook en août prochain. Le coût est de 50\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-122 - Correspondance aux archives

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Clément Roy et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MAMOT Accusé de réception
- 2- MAMOT Péréquation 2016
- 3- MERN Rénovation cadastrale
- 4- MDDELCC Analyse eau potable
- 5- Député Hardy Réseau routier et SAB
- 6- MRC Avis publics
- 7- Ferme Mavincy Dépôt de documents

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-123 - Affichage des avis publics

Proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Steve Isabelle, résolu que le conseil municipal abroge toute résolution antérieure concernant l'affichage des avis publics et identifie ceux qui seront dorénavant en vigueur, soient le bureau municipal et le local des Joyeux Aînés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-124 - Rapport financier au 30 juin 2016

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 30 juin 2016, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de juin	69 233,41\$	
Déboursés de juin	46 829,29	
TPS à recevoir	637,62	
TVQ à recevoir	636,06	
Chèques en circulation	18 473,83	
Solde à la caisse	242 579,59\$	9 914,25\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-125 - Présentation des comptes au 4 juillet 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 4 juillet 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Steve Isabelle et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	41,90
Visa Desjardins	102,52
Receveur général du Canada	2 756,61
Ministre du Revenu du Québec	4 945,10
Richard Belleville	30,24
Sonia Côté	131,97
MRC de Coaticook	15 067,00
MRC de Coaticook	237,15
Groupe Environex	216,44
Ressourcerie des Frontières	57,95
Médias Transcontinental s.e.n.c.	188,15
Signalisation de l'Estrie	77,95
Roger Lanctôt	2 625,07
Sentiers Boréals inc.	6 407,56
H.M. Lambert Excavation inc.	3 895,55
La Coop des Cantons	463,46
Domaine du Rénovateur inc.	41,38
PC Expert	103,47
Fortin Sécurité Médic inc.	44,73
Loisirs East Hereford	288,25
Marielle Marcotte	247,50
Caroline Fontaine	82,50
Karine St-Onge	82,50
Monty Sylvestre inc.	319,75
Yves Vachon	888,76
Coop des Cantons	20,65
Roger Lanctôt	845,07
Visa Desjardins	8,00
Gilbert Dion	231,00
Maryse Audet	406,25
Travaux Légers enr.	1 810,86

Délégation - Total: 11 353,49\$ (juin 2016)

Diane Lauzon Rioux	1 333,92\$
Johanne Beloin	645,92
Bell Mobilité	17,06

Axion	104,52
Loisirs East Hereford	165,00
Fondation Bel Environ	6 160,00
Fonds de roulement	109,60
Gilbert Dion	236,50
Postes Canada	200,00
Échange US	1 954,84
Échange US	426,13

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-126 - Règlement numéro 254-16

Proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu d'adopter le règlement numéro 254-16 afin de permettre la circulation des motoneiges et des quads sur certains chemins municipaux. Copie dudit règlement est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-127 - PPCMOI 01-16

Aménagement d'un service administratif sur la rue de l'Église, lot 5A-P Rang V et 5A-P Rang VI, cadastre du Canton de Hereford, Municipalité d'East Hereford – Second projet de résolution

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Hereford a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), règlement numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14 afin d'y ajouter les zones de type «R» ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble pour déroger aux règlements d'urbanisme applicables, a été déposé le 11 mai 2016 ;

ATTENDU QUE l'immeuble qui fait l'objet de la demande sis au 70, rue de l'Église East Hereford est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation dans la zone R-4, tel que décrit au règlement de zonage 195-08 ;

ATTENDU QUE le propriétaire, M. Francis Beloin, a déposé un plan, daté du 18 avril 2016, identifiant les travaux qui seront exécutés à l'intérieur du garage attenant à la résidence afin de permettre l'installation d'un bureau de poste ;

ATTENDU QUE les travaux seront strictement circonscrits à l'intérieur du garage et que l'apparence extérieure n'en sera aucunement modifiée ;

ATTENDU QUE l'intégration du projet sur le plan de l'implantation, de l'architecture et de l'aménagement des lieux ne pose aucune contrainte par rapport à l'état actuel des lieux ainsi qu'au voisinage ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a examiné ce projet en fonction des critères d'évaluation fixés par le règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et qu'il recommande au conseil son approbation ;

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 juillet 2016 à 18h45 à la bibliothèque municipale ;

En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, il est résolu :

D'ACCORDER, en vertu du *Règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14* la demande d'autorisation d'un projet particulier et de

permettre l'aménagement d'un bureau de poste dans le garage attenant à la résidence au 70, rue de l'Église à East Hereford ;

QUE l'usage «service administratif» soit autorisé conformément au plan détaillé déposé le 11 mai 2016 accompagnant la demande et ce, malgré la grille de spécifications – Annexe C du règlement de zonage 195-08 en zone R-4.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-128 - Demande d'autorisation à la CPTAQ (Morcellement du lot 10C rang VI cadastre du Canton de Hereford)

ATTENDU que Ferme Mavincy souhaite construire une étable froide ainsi qu'une résidence sur le lot 9B-P Rang VI, cadastre du Canton de Hereford;

ATTENDU que, pour accéder à l'endroit privilégié, il y a un chemin existant qui permettrait de s'y rendre plus facilement;

ATTENDU que Ferme Mavincy souhaite acquérir de monsieur Mario Fauteux 4 511 m.c. du lot 10C Rang VI cadastre du Canton de Hereford et que M. Fauteux est consentant à lui vendre, étant donné qu'il ne l'utilise pas, la plus grande partie de sa propriété agricole étant de l'autre côté du chemin de Coaticook;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 62, la vente de cette parcelle de terrain n'aura aucun effet sur le potentiel agricole de la propriété de monsieur Mario Fauteux;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 62, l'achat de cette parcelle de terrain par Ferme Mavincy assurera une meilleure homogénéité de l'exploitation agricole souhaitée;

ATTENDU que le conseil municipal considère que l'ajout d'un nouveau bâtiment agricole dynamise et consolide les activités agricoles de Ferme Mavincy;

ATTENDU que les constructions projetées sont conformes à la réglementation d'urbanisme de la municipalité ou à tout autre document complémentaire;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion

Appuyée par la conseillère Linda McDuff

Résolu QUE :

Le conseil municipal d'East Hereford appuie la demande de Ferme Mavincy et prie la Commission de protection du territoire agricole du Québec de l'accueillir favorablement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-129 - Demande d'autorisation à la CPTAQ (Morcellement du lot 9B-P rang VI cadastre du Canton de Hereford)

ATTENDU que Ferme Mavincy souhaite consolider son exploitation agricole en ajoutant à la porcherie existante une étable froide sur le lot 9B-P rang VI cadastre du Canton de Hereford, bornée au nord-est par le chemin de Coaticook;

ATTENDU que Ferme Mavincy possède en indivision depuis 1998 une superficie de 13,3 hectares du côté sud-ouest du chemin de Coaticook, cette partie ne lui étant pas accessible ;

ATTENDU que madame Tamara Hagmann et monsieur Daniel Lépine ont en pâturage sur ces 13,3 hectares des animaux de ferme et des chevaux et qu'ils souhaitent dynamiser leur propriété, ayant obtenu de différents propriétaires environnants des droits de passage pour des randonnées équestres;

ATTENDU que le conseil municipal considère que les projets de ces derniers sont en harmonie avec le plan d'urbanisme de la municipalité, tout en conservant le caractère agricole de la propriété;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 62, le morcellement demandé en faveur de madame Hagmann et à monsieur Lépine n'aura aucun effet sur le potentiel agricole de Ferme Mavincy parce que, de toute façon, elle n'y a plus accès depuis 1998;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy

Appuyé par le conseiller Steve Isabelle

Résolu QUE :

Le conseil municipal d'East Hereford appuie la demande de Ferme Mavincy et prie la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le morcellement du lot 9B-P rang VI cadastre du Canton Hereford, ce qui permettra de régulariser une situation existante depuis 1998.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-130 - Don à la Fondation du CUSE

Proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu de verser un don de 100\$ à la Fondation du CUSE pour le financement de leurs activités. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-131 - Tournoi de golf de la ville de Waterville

Proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu de déléguer le maire Richard Belleville au souper du tournoi de golf du maire de Waterville. Le coût est de 45\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-132 - Site Internet de la municipalité

Proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Sonia Côté, résolu d'accorder un contrat pour la réalisation d'un nouveau site Internet de la municipalité à Taïga Communications de Compton. Les coûts à prévoir sont entre 6 000\$ et 7 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-07-133 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Isabelle Filion et résolu que l'assemblée soit levée à 20h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Richard

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

